



MASON GRAPHITE INC.

**Rapport de gestion
Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018**

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

Le présent rapport de gestion (« Rapport de gestion ») de Mason Graphite Inc. (« nous », « notre », « nos », « Mason Graphite », « Compagnie », « LLG » ou la « Société ») concerne les états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018 (« États financiers »). Sauf indication contraire, le présent Rapport de gestion fait état de nos activités jusqu'au 28 octobre 2019. Les États financiers de la Société, y compris les chiffres comparatifs, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« NIIF ou IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ou CNCI »). La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers IFRS, y compris les chiffres comparatifs, à l'exception des nouvelles normes adoptées tel que décrit dans les États financiers.

Consentement d'une personne qualifiée

Jean L'Heureux, Ing., M. ing., Vice-président exécutif, développement du procédé pour Mason Graphite, et une Personne qualifiée tel que défini par le Règlement 43-101, pour Mason Graphite, était responsable de la vérification des données scientifiques et techniques présentées dans ce rapport de gestion et l'a lu et approuvé.

Sauf indication contraire, les montants présentés dans le présent rapport sont en dollars canadiens. Des renseignements complémentaires, notamment nos communiqués de presse, ont été déposés électroniquement à l'aide du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »). On peut les consulter sur la page de notre profil sur www.sedar.com.

AVERTISSEMENT EN MATIÈRE D'ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent Rapport de gestion contient des « renseignements prospectifs », notamment, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs aux cibles à atteindre pour réussir la mise en valeur du projet du Lac Guéret, à l'obtention du financement, aux résultats financiers futurs ou à la performance d'exploitation à venir de la Société et de ses projets, aux cours futurs du graphite et aux rapports futurs entre l'offre et la demande en graphite, aux estimations des réserves et ressources de minerai et à la réalisation de ces estimations, aux calendriers et projections de la production à venir, aux coûts de production, aux dépenses d'investissement, d'exploitation et de prospection, aux calendriers de mise en valeur de gisements nouveaux ou existants et aux frais s'y rapportant, aux calendriers des travaux de prospection futurs et aux frais s'y rapportant, aux besoins de fonds supplémentaires, au fait que la direction estime que la Société disposera de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations et de ses engagements au cours des douze prochains mois, à la réglementation gouvernementale applicable au secteur minier, aux risques d'ordre environnemental, aux dépenses de réclamation, au succès de l'exploitation minière, à l'octroi à la Société des permis nécessaires, aux estimations de rendement économique et au potentiel de croissance. De manière générale, mais pas toujours, on reconnaît les énoncés prospectifs à leur champ lexical : planifier, projeter, prévoir, budgéter, attendre, estimer, tenter, anticiper ou ne pas anticiper, croire, etc., ainsi que tout dérivé nominal, adjectival ou d'autre nature de l'un ou l'autre de ces verbes, quelle que soit la forme (positive ou négative), le mode (indicatif ou conditionnel) ou le temps (présent ou futur) de leur énonciation (p. ex., certains événements, résultats ou mesures peuvent ou pourraient être ou seront entrepris, accomplis ou observés). Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs.

Certains énoncés supposent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, de sorte que les résultats et réalisations et le rendement réel de la Société, ou les résultats du secteur d'activités, peuvent différer sensiblement des résultats et réalisations et du rendement futurs, exprimés ou avancés dans ces énoncés prospectifs. Malgré l'achèvement d'une étude préliminaire et une étude de faisabilité positive, rien ne peut garantir la mise en production du projet du Lac Guéret. Les facteurs susceptibles d'influer sur les résultats comprennent les résultats réels des activités de mise en valeur, les retards dans l'exécution du projet; l'incapacité à réunir les fonds nécessaires au franchissement des étapes de mise en valeur et d'achèvement du projet, les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social, l'évolution des cours des métaux; l'accès à d'autres sources d'approvisionnement en graphite ou à des métaux de remplacement, la récupération réelle du

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

graphite, les conclusions des évaluations économiques, la révision des paramètres du projet à mesure que celui-ci se précise, les dépenses d'investissement à venir de la Société, les variations éventuelles de la teneur en minerai ou des taux de récupération de minerai, le risque que l'usine, les équipements ou les procédés d'exploitation ne fonctionnent pas comme prévu, les accidents, conflits de travail et autres risques inhérents au secteur minier, l'instabilité politique, les actes de terrorisme, d'insurrection ou de guerre, les retards dans l'obtention de l'aval des pouvoirs publics, dans l'obtention des permis requis ou dans la réalisation des travaux de mise en valeur ou de construction, ainsi que les autres facteurs décrits à la rubrique « *Risque et incertitudes* ». Ces énoncés prospectifs se fondent aussi sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses d'ordre matériel, notamment : l'accès au financement à des taux et selon des modalités acceptables pour la Société, les cours futurs du graphite, l'octroi à la Société des permis nécessaires et la mise en valeur du projet conformément aux attentes de la Société, les cours des devises étrangères, le prix et la disponibilité de l'équipement, le respect des délais convenus de livraison ou prestation des biens et services par toutes les parties liées par contrat, la bonne marche, le progrès ou l'aboutissement en temps opportun des négociations contractuelles en cours, et enfin l'absence de tout problème d'ordre géologique ou technique inhabituel. Bien que la Société mette tout en œuvre pour cerner les principaux facteurs pouvant être à l'origine d'écarts importants entre les actions, les événements et les résultats décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient empêcher l'atteinte de ceux qui sont anticipés, estimés ou prévus. Les énoncés prospectifs ici présentés sont établis en date du présent Rapport de gestion. La Société n'assume aucune obligation de les mettre à jour, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements ou de résultats à venir ou autrement, à moins d'y être tenue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Il n'est nullement garanti que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, étant donné que les résultats réels et les événements futurs sont susceptibles de différer considérablement de ceux qui y sont prévus.

Les réserves minérales et les ressources minérales « en-fosse » sont incluses dans le total des ressources minérales mesurées et indiquées de 65,5 Mt ayant une teneur 17,2% Cg (19,0 Mt de ressources mesurées ayant une teneur de 17,9% Cg et 46,5 Mt de ressources indiquées ayant une teneur de 16,9% Cg) ayant été publiées dans le communiqué de presse de la Société daté du 5 décembre 2018. Les réserves minérales sont la source des 25 ans de vie minière de l'étude de faisabilité publiée le 25 septembre 2015 (amendée le 29 février 2016 et mise à jour le 12 décembre 2018) et ne sont pas incluses dans les ressources minérales « en-fosse » mesurées et indiquées de 58,0 Mt ayant une teneur de 16,3% Cg (ayant une définition de forage équivalente). Le point de référence pour l'estimation des réserves minérales est l'alimentation de l'usine. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales, n'ont pas démontré de viabilité économique et ne sont pas incluses dans la vie de la mine ou dans les résultats économiques de l'étude de faisabilité. L'environnement, les permis, les titres, la fiscalité, l'environnement socio politique, le marketing, ou d'autres questions pertinentes peuvent affecter matériellement l'estimation des ressources minérales. En outre, il ne peut y avoir aucune assurance que les ressources minérales dans une catégorie inférieure peuvent être converties à une catégorie supérieure, ou que les ressources minérales peuvent être converties en réserves minérales.

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET SURVOL

Mason Graphite se consacre au développement du gisement de graphite du Lac Guéret au Québec, au Canada, un gisement dont elle détient 100 % des droits. Ses efforts se concentrent sur le financement et le développement de cette propriété. La Société dispose d'un rapport technique conforme à la Norme canadienne 43-101 pour son estimation des réserves et des ressources minérales et pour une étude de faisabilité sur la propriété du Lac Guéret. Au 30 juin 2017, la direction a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet du Lac Guéret avaient été établies et que la phase de développement du projet du Lac Guéret a donc commencé.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

A) PROJET DU LAC GUÉRET

Mason Graphite détient 100 % des droits du gisement de graphite du Lac Guéret situé dans la région de la Côte-Nord, dans le nord-est du Québec.

B) INGÉNIERIE, APPROVISIONNEMENT, GESTION DE LA CONSTRUCTION ET LA CONSTRUCTION DE LA MINE ET DE L'USINE

Après avoir évalué les modèles habituels de gestion de construction, Mason Graphite a opté pour une approche dite de « propriétaire-constructeur », approche par laquelle la Société gère elle-même la construction via une équipe intégrée. Après avoir reçu le décret (608-2018) du gouvernement du Québec, en vertu duquel le Projet est autorisé, et les progrès réalisés en matière d'ingénierie détaillée et d'approvisionnement, Mason Graphite s'est concentrée sur la mise en place de son équipe de construction.

Compte tenu de l'expérience combinée des membres de la direction dans le domaine du graphite (plus de 60 ans) ainsi que celle de l'équipe de construction, il est clair que la Société est idéalement outillée pour gérer elle-même la construction; cette façon de faire a comme avantages de maintenir le contrôle au sein de la Société tout en renforçant l'esprit d'appartenance de l'équipe au projet. Et depuis sa création, cette implication directe et totale dans le projet a toujours été un des piliers de l'identité de Mason Graphite.

Ingénierie et construction :

BBA Inc., basée à Montréal, Québec, en tant que bureau d'ingénierie principal, appuyée par Soutex Inc. de Québec, Québec (ingénierie des procédés), Groupe TDA Construction Inc. de Baie-Comeau, Québec (ingénierie des chemins forestiers et du camp minier) et WSP, Québec (ingénierie de la mine) ont en grande partie achevé l'ingénierie détaillée des secteurs et disciplines suivants : mine, procédé de concentration, génie civil, béton, structure et mécanique. L'ingénierie des disciplines suivantes est aussi en cours d'avancement : tuyauterie, électricité, instrumentation et automatisation.

Le 12 décembre 2018, Mason Graphite communiquait la finalisation et le dépôt du rapport technique 43-101. La préparation de l'étude a été dirigée par Jean L'Heureux, Ing., M. Ing., Vice-président exécutif, Développement du procédé.

Le déboisement du site minier du Lac Guéret est terminé depuis la mi-décembre 2018.

Les six broyeurs, équipements principaux du procédé de traitement, ont été livrés à Baie-Comeau en février 2019. Les deux filtres-presses ont aussi été livrés à Baie-Comeau en mai 2019. Les trois épaisseurs sont en cours de fabrication à Baie-Comeau.

Le projet en quelques chiffres clés :

- Ingénierie (toutes disciplines) : 75% d'avancement (63 000 heures réalisées);
- Approvisionnements (achats) : Sur un total de 63 lots, 8 sont 100% octroyés, 32 sont prêts à être octroyés et 23 sont en cours de préparation;
- Contrats (fourniture et installation) : Sur 47 contrats, 14 sont prêts à être octroyés et 33 sont en cours de préparation.

En avril 2019, Mason Graphite a aussi fait l'acquisition d'un terrain à Baie-Comeau pour y installer ses installations de procédé de concentration, par ce fait, la Société devient officiellement un citoyen corporatif de la municipalité.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

C) TRAVAUX RELATIFS AU GRAPHITE NATUREL SPHÉRIQUE ENROBÉ

Les travaux relatifs au développement des différents grades de graphite naturel sphérique enrobé (« GNSE »), couvrant les procédés de purification, de micronisation, de classification, de sphéronisation et d'enrobage, se sont achevés, avec succès, à l'automne 2018. Les résultats sont des grades GNSE qui répondent pleinement aux performances requises par les fabricants de batteries Li-ion. Les grades GNSE ont été développés pour répondre spécifiquement aux exigences des batteries destinées aux véhicules électriques et au stockage de l'énergie ; des grades ont également été développés pour d'autres applications telles que pour les outils électriques et les téléphones cellulaires.

Ces différents grades GNSE ont été développés à partir du concentré de graphite naturel de Mason Graphite (<106 µm, obtenu via des productions pilotes du minerai du Lac Guéret) comme matière première et répondent aux exigences de l'industrie :

- Masse volumique apparente tapée supérieure à 1 g/cm³ ;
- Pureté supérieure à 99,95% de carbone ;
- Capacité réversible entre 355 et 360 mAh/g (milliampères-heure par gramme, pour laquelle la capacité maximale théorique est de 372) ;
- Distribution granulométrique adéquate de 10 à 30 µm ;
- Facteur de forme approprié, forme, taille et volume des particules ; et
- Surface spécifique inférieure à 3 m²/g.

Des microphotographies des grades GNSE de Mason Graphite sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.masongraphite.com/projects/photo-gallery/default.aspx>

Installation de production pilote GNSE

Mason Graphite a mis en service sa toute nouvelle usine pilote de micronisation – sphéronisation – classification. Cette usine pilote, installée dans la région de la Ville de Québec, sert à produire des échantillons de graphite sphérique en grandes quantités pour des clients potentiels avec lesquels la Société est en discussion. Cette usine permet de réduire significativement les délais de mise à disposition des échantillons et d'adapter les propriétés des produits aux spécifications très diversifiées des utilisateurs.

Par ailleurs, de nouveaux lots de graphite sphérique enrobé, répondant aux exigences très sévères des batteries Li-ion pour véhicules électriques, ont été produits récemment. Ces nouveaux résultats démontrent à nouveau l'efficacité et la reproductibilité des procédés de purification, de micronisation, de sphéronisation, de classification et d'enrobage développés pour traiter le graphite du Lac Guéret.

Mason Graphite conduit actuellement une étude technique et économique sur la future usine de 2^e transformation. Cette étude, qui s'échelonne sur plusieurs mois, a comme objectifs d'industrialiser les procédés, maximiser la réutilisation des réactifs et définir les besoins en traitements des effluents.

Depuis le début de ces travaux, la Société a encouru les dépenses suivantes :

| | Produits de graphite à valeur ajoutée | | |
|--|--|-------------------------------|------------------|
| | Dépenses | Aides gouvernementales | Nettes |
| Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2015 | 229 246 | 41 000 | 188 246 |
| Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016 | 30 552 | 9 000 | 21 552 |
| Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2017 | 1 107 683 | 290 936 | 816 747 |
| Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2018 | 1 068 132 | 334 366 | 733 766 |
| Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2019 | 1 816 527 | 280 813 | 1 535 714 |
| | 4 252 140 | 956 115 | 3 296 025 |

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

D) RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS

Le 16 juin 2017, la Société et le Conseil des Innus de Pessamit ont signé l'entente Mushalakan, une entente sur les répercussions et les avantages (« ERA ») découlant de l'entente de coopération entre les parties conclue en 2014.

L'entente Mushalakan, négocié directement entre le Conseil de Pessamit et les dirigeants de Mason Graphite, reflète la volonté des parties de travailler en étroite collaboration pour s'assurer que le projet minier de graphite du Lac Guéret soit un succès et profite à la communauté de Pessamit et à la population de Manicouagan.

Dans le cadre de l'entente Mushalakan, les deux parties s'engagent à développer une stratégie spécifique de formation et d'emploi pour les Pessamiuinut. Cette stratégie sera élaborée de manière à assurer des possibilités d'emploi à tous les niveaux pour les Pessamiuinut et à encourager leur maintien et leur avancement dans le cadre du projet. En plus de la stratégie, cette entente permettra aux Innus de Pessamit de participer concrètement au projet, à travers des opportunités d'affaires et garantira des bénéfices financiers et socio-économiques justes et équitables. Ces derniers vont promouvoir et protéger les droits, le mode de vie et la culture des Pessamiuinut en plus de soutenir le développement économique des générations présentes et futures.

2. PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ANNUELLES

Les principales informations financières suivantes proviennent des États financiers de la Société pour les exercices suivants :

| | Pour les exercices clos les 30 juin | | |
|--|--|-------------|-------------|
| | 2019 | 2018 | 2017 |
| | \$ | \$ | |
| Revenus | - | - | - |
| Perte (bénéfice) nette et perte (bénéfice) globale | (839 913) | 1 115 553 | 8 706 827 |
| Perte (bénéfice) par action (de base et diluée) | (0,01) | 0,01 | 0,08 |
| Actifs totaux | 96 221 308 | 98 959 823 | 53 427 750 |
| Passifs financiers non courants | - | - | 7 805 793 |

La Société n'a pas, depuis la date de son incorporation, déclaré ou versé de dividendes sur ses actions ordinaires. Pour les prochaines années, la Société prévoit qu'elle conservera les bénéfices futurs et autres ressources de trésorerie pour le fonctionnement et le développement de son activité. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien. Les États financiers de la Société, y compris les chiffres comparatifs, ont été préparés conformément aux IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'IASB. La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers IFRS, y compris les chiffres comparatifs, à l'exception des nouvelles normes adoptées tel que décrit dans les États financiers.

Les principales explications de variations des principales informations financières annuelles sont les suivantes pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018 :

- Perte nette (bénéfice net) et perte globale: voir section 3. Résultats opérationnels;
- Passifs financiers non courants : les débetures convertibles ont été remboursées à leurs dates d'échéance le 11 juin 2019.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

Les principales explications de variations des principales informations financières annuelles sont les suivantes pour les exercices clos les 30 juin 2018 et 2017 :

- Perte nette et perte globale: voir section 3. Résultats opérationnels;
- Actifs totaux: les actifs totaux ont augmenté de 45 532 073 \$. Cette augmentation s'explique par le placement privé de 45 000 000 \$ complété en janvier 2018. La Société n'a pas de revenus et la Société a principalement dépensé de l'argent sur le projet du Lac Guéret, le projet de graphite à valeur ajoutée et sur les dépenses corporatives générales. La Société a également investi 2 000 065 \$ additionnel dans NanoXplore Inc.;
- Passifs financiers non courants : les débetures convertibles sont maintenant classées à court terme compte tenu de l'échéance au 11 juin 2019.

3. RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Comparaison des exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

La Société a totalisé des bénéfices de 839 913 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2019. Cela se compare à une perte de 1 115 553 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2018 pour une variation de 1 955 466 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

| | Exercice clos le 30 juin 2019 \$ | Exercice clos le 30 juin 2018 \$ | Variance \$ | |
|---|---|---|----------------|--|
| Frais sur les produits de graphite à valeur ajoutée | 1 816 527 | 1 068 132 | 748 395 | Tel que prévu, la Société a démarré une usine pilote à St-Nicholas, Québec. |
| Frais de production de graphite naturel pour les clients et tests | 197 811 | 1 584 227 | (1 386 416) | En 2018, la Société avait engagé des dépenses pour la 3 ^e phase de la production de graphite naturel pour l'expédition d'échantillons à de futurs clients et des tests internes. En 2019, aucun pilotage n'a été effectué. |
| Rémunération fondée sur des actions | 110 850 | 765 920 | (655 070) | En 2019, il y a eu beaucoup moins d'options qui ont été acquises. Aucun octroi d'options fait en 2019. |
| Quote-part dans la perte d'une entreprise associée | 1 926 500 | 1 487 000 | 439 500 | Au cours de l'exercice 2019, NanoXplore a encouru des pertes plus grandes qu'en 2018. |
| Profit à la dilution d'une entreprise associée | (5 370 000) | (2 769 010) | (2 600 990) | Au cours de l'exercice 2019, NanoXplore Inc. a complété diverses transactions qui ont affecté son capital-actions. Suite à ces transactions, la participation de la Société dans NanoXplore Inc. est passée de 24% à 19% et a enregistré un profit à la dilution sur les dispositions présumées de sa participation. |
| Perte nette (bénéfice net) sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | 910 000 | (1 304 000) | 2 214 000 | La valeur de l'action de NanoXplore est passée de 1,90 en 2018 à 1,30 en 2019, ce qui explique la perte pour l'exercice 2019. Cette baisse de la valeur de l'action a pour effet de créer une charge sur l'actif net lié aux bons de souscription dans |

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

| | Exercice clos le 30 juin 2019 \$ | Exercice clos le 30 juin 2018 \$ | Variance \$ | |
|-------------------------------|---|---|--------------------|---|
| | | | | NanoXplore. |
| Charges financières nettes | (2 424 688) | (1 659 095) | (765 593) | Entièrement expliqué par le dérivé des débetures convertibles dû à des mises à jour dans les hypothèses d'évaluation (le prix de l'action de la Société a diminué de 1,35 \$ à 0,34\$ au cours de l'exercice 2019 alors qu'au cours de l'exercice 2018, LLG a diminué de 1,71 \$ à 1,35 \$). Au cours de l'exercice 2019, la Société a enregistré un gain de 2 424 688 \$ sur le dérivé tandis que pendant l'exercice 2018, un gain de 1 659 095 \$ a été enregistré. |
| Divers | 1 993 087 | 1 942 379 | 50 708 | |
| Total | (839 913) | 1 115 553 | (1 955 466) | |

Comparaison des exercices clos les 30 juin 2018 et 2017

La Société a totalisé des pertes de 1 115 553 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2018. Cela se compare à une perte de 8 706 827 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2017 pour une augmentation de 7 591 274 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

| | Exercice clos le 30 juin 2018 \$ | Exercice clos le 30 juin 2017 \$ | Variance \$ | |
|---|---|---|----------------|---|
| Produits de graphite à valeur ajoutée | 1 068 132 | 1 367 481 | (299 349) | Tel que prévu, la Société a engagé moins de dépenses pour des travaux de produits de graphite à valeur ajoutée au cours de cet exercice. |
| Production de graphite naturel pour les clients et tests | 1 584 227 | 609 455 | 974 772 | Tel que prévu, la Société a engagé des dépenses pour la 3 ^e phase de la production de graphite naturel pour l'expédition d'échantillons à de futurs clients et des tests internes. |
| Quote-part dans la perte d'une entreprise associée | 1 487 000 | 753 940 | 733 060 | Le 29 août 2017, NanoXplore Inc. a complété une transaction de prise de contrôle inversée et est devenue cotée à la bourse. L'augmentation s'explique principalement par les frais liés à la prise de contrôle inversée et les ventes de graphène sont toujours au stade de développement. |
| Profit à la dilution d'une entreprise associée | (2 769 010) | - | (2 769 010) | Au cours de l'exercice 2018, NanoXplore Inc. a complété une transaction de prise de contrôle inversée et est devenue cotée à la bourse, a complété un financement en mars 2018 et diverses transactions ont affectées son capital-actions. Suite à ces transactions, la participation de la Société |

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

| | Exercice clos le 30 juin 2018 \$ | Exercice clos le 30 juin 2017 \$ | Variance \$ | |
|---|---|---|--------------------|--|
| | | | | dans NanoXplore Inc. est passée de 32% à 24% et a enregistré un profit à la dilution sur les dispositions présumées de sa participation. |
| Gain net sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | (1 304 000) | - | (1 304 000) | Gain sur les bons de souscription de NanoXplore détenus par la Compagnie |
| Gain sur règlement de dettes | - | (1 176 353) | 1 176 353 | Au cours de l'exercice 2017, la Société a convenu d'un paiement anticipé concernant la dette avec Quinto. L'accord de paiement anticipé a résulté en un gain sur règlement de dette. |
| Charges financières nettes | (1 659 095) | 4 163 975 | (5 823 070) | Principalement expliqué par le dérivé des débetures convertibles dû à des mises à jour dans les hypothèses d'évaluation (le prix de l'action de LLG a diminué de 1,71 \$ à 1,35 \$ au cours de l'exercice 2018 alors qu'au cours de l'exercice 2017, LLG a augmenté de 0,77 \$ à 1,71 \$). Au cours de l'exercice 2018, la Société a enregistré un gain de 1 659 095 \$ sur le dérivé tandis que pendant l'exercice 2017, une perte de 3 364 227 \$ a été enregistrée. Également, compte tenu que depuis le 1 ^{er} juillet 2017 les dépenses du projet du Lac Guéret sont maintenant capitalisées aux immobilisations corporelles, les coûts d'emprunt sont maintenant capitalisés aux immobilisations corporelles (2017 : néant) |
| Produits financiers | (430 197) | (121 480) | (308 717) | Suite au financement de 45 M \$ en janvier 2018, le solde bancaire moyen a été plus élevé en 2018 qu'en 2017 |
| Divers | 3 138 496 | 3 109 809 | 28 687 | |
| Total | 1 115 553 | 8 706 827 | (7 591 274) | |

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

4. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

| | Jun 30, 19 | Mar 31, 19 | Dec 31, 18 | Sept 30, 18 |
|---|--------------|----------------|------------|----------------|
| | T4 | T3 | T2 | T1 |
| | (note 1) | (note 2) | | (note 3) |
| Perte (bénéfice net) nette de la période | 1 910 361 \$ | (2 059 581 \$) | 568 233 \$ | (1 258 926 \$) |
| Perte (bénéfice) par action (de base et diluée) | \$0,01 | (\$0,01) | \$0,01 | (\$0,01) |

| | Jun 30, 18 | Mar 31, 18 | Dec 31, 17 | Sept 30, 17 |
|---|------------|----------------|--------------|--------------|
| | T4 | T3 | T2 | T1 |
| | (note 4) | (note 5) | (note 6) | (note 7) |
| Perte (bénéfice net) nette de la période | 59 245 \$ | (2 160 318 \$) | 1 513 557 \$ | 1 703 069 \$ |
| Perte (bénéfice) par action (de base et diluée) | \$0,00 | (\$0,01) | \$0,01 | \$0,01 |

note 1: La perte s'explique par des dépenses importantes prévues liées au démarrage d'une nouvelle usine pilote dans le projet de 2^e transformation. De plus, la quote part de la perte de NanoXplore représente 800 000 \$.

note 2: Le profit exceptionnel s'explique principalement par le gain sur dilution de 3 620 000 \$ dans NanoXplore à la suite de transactions sur son capital-actions.

note 3: Le profit exceptionnel s'explique principalement par le gain de 1 202 723 \$ sur le dérivé incorporé enregistré au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a diminué au cours du trimestre) et un gain sur dilution de 1 650 000 \$ dans NanoXplore Inc. à la suite de transactions sur son capital-actions.

note 4: La perte moins élevée s'explique principalement par le gain de 2 469 170 \$ sur le dérivé incorporé enregistré au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a diminué significativement au cours du trimestre) partiellement compensée par des dépenses élevées, mais prévues pour la production de graphite naturel pour les clients et des tests (1 136 058 \$).

note 5: Le profit exceptionnel s'explique principalement par le gain de 2 783 417 \$ sur le dérivé incorporé enregistré au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a diminué significativement au cours du trimestre) et d'un profit sur dilution de 1 265 000 \$ sur la disposition présumée de la participation de la Société dans NanoXplore Inc. partiellement compensée par une hausse générale des dépenses.

note 6: La perte plus élevée s'explique principalement par la perte de 1 527 519 \$ sur le dérivé incorporé enregistré au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a augmenté significativement au cours du trimestre) partiellement compensée par un gain sur actifs financiers de 987 000 \$.

note 7: La perte plus élevée s'explique principalement par la perte de 2 065 973 \$ sur le dérivé incorporé enregistré au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a augmenté significativement au cours du trimestre) et des travaux sur le graphite à valeur ajoutée (345 306 \$) partiellement compensée par le profit à la dilution d'une entreprise associée (1 408 000 \$).

Chaque trimestre a été préparé conformément aux IFRS telles que publiées par le IASB. La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers intermédiaires résumés selon les IFRS, à l'exception des nouvelles normes adoptées tel que décrit dans les États financiers. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

5. FLUX DE TRÉSORERIE

| <u>Entrées et sorties de trésorerie</u> | Exercices clos les 30 juin | |
|---|---------------------------------------|--------------------|
| | <u>2019</u> | <u>2018</u> |
| | \$ | \$ |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement | (3 989 363) | (4 594 738) |
| Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | (363 337) | 52 993 |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | (4 352 700) | (4 541 745) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | (3 843 400) | 44 170 034 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | (21 658 723) | (14 608 540) |
| Variation de la trésorerie | (29 854 823) | 25 019 749 |

Activités opérationnelles

Pour l'exercice clos le 30 juin 2019, les sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles ont diminué de 605 375 \$ avant les variations des éléments hors trésorerie comparativement à l'an dernier (de 4 594 738 \$ en 2018 à 3 989 363 \$ en 2019). Variation non significative.

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018, les éléments hors trésorerie ont augmenté de 363 337 \$ et diminué de 52 993 \$ respectivement. Pour chacun des exercices, aucune variation inhabituelle n'a été notée.

Activités de financement

Pour l'exercice clos le 30 juin 2019, les sorties de trésorerie provenant des activités de financement ont été de 3 843 400 \$ comparativement à des entrées de trésorerie de 44 170 034 \$ pour l'exercice de l'an dernier. Au cours de l'exercice 2019, la Société a remboursé ses débetures convertibles en totalité. En 2018, la Société avait complété un placement privé pour une considération de 45 000 000 \$, des honoraires de 2 454 883 \$ avaient été payés relativement au placement privé et des options avaient été exercées pour 1 624 917 \$.

Activités d'investissement

Pour l'exercice clos le 30 juin 2019, les sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrées à 21 658 723 \$ comparativement à 14 608 540 \$ pour l'exercice de l'an dernier. En 2019, le montant de 21 658 723 \$ a été investi sur le développement du projet du Lac Guéret principalement pour l'ingénierie et l'achat d'équipement.

En 2018, 12 679 782 \$ avaient été investis sur le développement du projet du Lac Guéret pour de l'ingénierie et de l'achat d'équipements et 2 000 065 \$ avaient été investis dans le capital-actions de NanoXplore Inc.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

6. SITUATION FINANCIÈRE

| | 30-juin-19 | 30-juin-18 |
|---|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Trésorerie (note 1) | 10 618 396 | 40 473 219 |
| Autres actifs courants | 808 256 | 1 238 220 |
| Total de l'actif courant | 11 426 652 | 41 711 439 |
| Actif financier par le biais du résultat net | 561 000 | 1 471 000 |
| Participation dans une entreprise associée (note 2) | 7 437 735 | 3 994 235 |
| Immobilisations corporelles (note 3) | 76 795 921 | 51 783 149 |
| Total de l'actif | 96 221 308 | 98 959 823 |
| Total du passif | 8 370 095 | 12 433 522 |
| Capitaux propres | 87 851 213 | 86 526 301 |

Note 1: La diminution s'explique par les montants investis dans le projet du Lac Guéret et le fait qu'aucune source de financement additionnelle n'a été reçue en 2019.

Note 2: L'augmentation s'explique principalement par des profits à la dilution de 5 370 000 \$ compensé par des pertes dans la quote-part de l'entreprise associée NanoXplore.

Note 3: L'augmentation s'explique par les montants investis pour le projet du Lac Guéret.

7. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

La propriété du Lac Guéret est à l'étape du développement depuis le 30 juin 2017, ce qui signifie que la Société, sans revenu d'exploitation, dépend entièrement du financement externe pour son programme de développement. Jusqu'à présent, elle a eu recours à l'émission au comptant de capitaux propres, à l'emprunt, aux fonds reçus du Gouvernement du Québec sous forme de crédits d'impôt liés aux ressources et de crédits d'impôt minier pour les frais d'exploration admissibles, à des subventions et aux fonds obtenus des bons de souscription d'action et des options exercées.

Au 30 juin 2019, le fonds de roulement de la Société était de 5 565 557 \$, son déficit accumulé s'établissait à 31 018 987 \$ et le bénéfice net s'élevait à 839 913 \$ pour l'exercice clos à cette date. Le fonds de roulement comprend un montant de trésorerie de 10 618 396 \$.

Au 30 juin 2019, la direction estime que la Société dispose des fonds suffisants pour respecter ses obligations, ses dépenses d'opération et pour certaines dépenses de développement au moment de leurs échéances pour les 12 prochains mois compte tenu de la vente des actions de NanoXplore en date du 9 septembre 2019 pour un montant total de 28 172 015 \$.

La capacité de la Société à poursuivre ses activités de développement, d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction de son projet du Lac Guéret dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement additionnel, ce qu'elle peut faire de différentes manières, notamment au moyen de partenariats stratégiques, d'ententes de coentreprises, de financement de projet par emprunt, de financement par redevances ou d'autres options offertes par les marchés financiers. La direction poursuit des discussions pour de telles sources de financement additionnel lorsqu'elle en aura besoin. Bien que la direction ait déjà réussi à obtenir du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle y parviendra à l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces mesures seront offertes à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour cette dernière.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

8. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Pour une description détaillée des instruments financiers et de la gestion du risque associés à la Société et à ses activités, se reporter à la note 15 « *Instruments financiers et gestion des risques* » des États financiers. Les instruments financiers et les risques identifiés de l'année courante sont conformes à ceux de l'an dernier.

9. ARRANGEMENTS NON COMPTABILISÉS

En date du présent Rapport de gestion, la Société n'a pas d'arrangement non comptabilisé.

10. TRANSACTIONS PROPOSÉES

En date du présent Rapport de gestion, la Société n'a aucune proposition formelle de conclure de transaction majeure.

11. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pour une description détaillée des transactions entre parties liées, se reporter à la note 14 « *Transactions entre parties liées* » des États financiers.

En plus de la note 14 des États financiers, veuillez trouver les informations suivantes :

- Benoît Gascon :
 - est lié à Gestion GBG Inc.;
 - est vice-président du conseil d'administration de NanoXplore Inc.

12. QUATRIÈME TRIMESTRE

Comparaison des trimestres clos les 30 juin 2019 et 2018

La Société a totalisé une perte de 1 910 361 \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2019. Cela se compare à une perte de 59 245 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2018 pour une variance de 1 851 116 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

| | Trimestre clos le 30 juin 2019 \$ | Trimestre clos le 30 juin 2018 \$ | Variance \$ | |
|---|--|--|------------------|--|
| Salaires et honoraires d'experts-conseils | 205 204 | 668 601 | (463 377) | La diminution s'explique par la rémunération incitative (350 000 \$) aux dirigeants en 2018 et néant en 2019. |
| Frais de production de graphite naturel pour les clients et tests | 22 400 | 1 136 058 | (1 113 658) | Tel que prévu la Société a terminé, dans le premier trimestre de 2019, la 3 ^e phase de la production de graphite naturel pour l'expédition d'échantillons à de futurs clients et des tests internes. |
| Frais pour les produits de graphite à valeur ajoutée | 678 749 | 263 254 | 415 495 | Tel que prévu, la Société a engagé plus de dépenses pour des travaux de produits de graphite à valeur ajoutée au cours de ce trimestre. |
| Quote part dans la perte d'une entreprise associée | 798 000 | 285 500 | 512 500 | Les dépenses de NanoXplore ont augmenté durant le trimestre 2019 comparativement au même trimestre en 2018 afin de développer les activités de l'entreprise et poursuivre sa croissance. |
| Charges financières nettes | (40 000) | (2 469 170) | 2 429 170 | Au 4 ^e trimestre de 2019, à la date d'échéance, la Société a remboursé en totalité les débetures convertibles. Au cours du trimestre 2018, la Société avait enregistré un bénéfice de 2 469 170 \$, expliqué par des mises à jour dans les hypothèses d'évaluation des débetures convertibles (le prix de l'action de LLG était passé de 1,89 \$ à 1,35 \$ au cours du trimestre 2018). |
| Divers | 246 008 | 175 002 | 71 006 | |
| Total | 1 910 361 | 59 245 | 1 851 116 | |

13. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE

Pour une description détaillée des jugements et estimations comptables d'importance critique, se reporter à la note 3 « *Jugements et estimations comptables d'importance critique* » des États financiers. Les jugements et estimations sont conformes avec l'an dernier, à l'exception des informations additionnelles sur le test de dépréciation des actifs non financiers.

14. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 24 octobre 2019, la Société a :

- a) 136 227 585 actions ordinaires émises et en circulation;
- b) 7 170 000 options en circulation expirant entre le 24 octobre 2019 et le 4 avril 2023 et à des prix d'exercice variant de 0,61 \$ à 2,54 \$ (le prix d'exercice moyen pondéré est de 0,90 \$). Si les options étaient exercées, 7 170 000 actions seraient émises pour un montant de 6 453 000 \$.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

15. RISQUES ET INCERTITUDES

Les activités de la Société sont de nature spéculative en raison du degré élevé de risque inhérent à l'acquisition, au financement, à l'exploration, au développement et à l'exploitation de toute propriété minière. Ces facteurs de risque menacent les résultats d'exploitation de la Société et peuvent entraîner des situations qui contrastent considérablement avec le contenu des énoncés prospectifs qui la concernent.

Nature de l'exploitation minière, de l'exploration minérale et des projets de développement

Les activités minières comprenant d'ordinaire un degré de risque élevé, celles de la Société ne peuvent échapper aux dangers et menaces liés à l'exploration, au développement et à la production, notamment les dangers pour l'environnement, les explosions, les formations et pressions géologiques inusitées ou inattendues et les interruptions ponctuelles de la production et du transport en raison de conditions météorologiques défavorables ou dangereuses. Parmi leurs conséquences possibles, citons l'endommagement ou la destruction des propriétés ou installations de production minière, les blessures, les dommages à l'environnement, les retards d'extraction, les pertes financières et les poursuites.

Comme les projets de développement sont dépourvus de données autorisant une estimation raisonnable des coûts d'exploitation à venir, les prévisions en la matière et en ce qui concerne les ressources et réserves se fondent de façon générale, d'une part, sur l'interprétation des données géologiques issues des forages d'exploitation et d'autres méthodes d'échantillonnage, et, d'autre part, sur les études de faisabilité avançant des prévisions financières sur la foi de l'estimation du tonnage et des teneurs du minerai à explorer et à transformer, des conditions du sol, de la configuration du gisement, du taux anticipé d'extraction de métal à partir du minerai, des conditions météorologiques et coûts d'exploitation prévus, etc. En conséquence, la réalité peut largement différer des prévisions concernant la production, les coûts et les bénéfices. Par ailleurs, l'état du marché actuel force bien des minières à revoir leurs investissements à la hausse et leurs estimations sur les coûts d'exploitation. Il n'est pas rare qu'un projet minier connaisse un lancement cahoteux, ce qui retarde parfois le début de la production.

Absence de revenus

La Société n'a toujours pas engrangé de revenus de ses activités ni amorcé de production commerciale sur l'une ou l'autre de ses propriétés. Elle est donc incapable d'affirmer qu'elle échappera à des pertes substantielles à court terme ou qu'elle sera rentable un jour. Ses consultants, son personnel et ses équipements peuvent aussi faire augmenter ses coûts d'exploitation et ses dépenses d'investissement dans les prochaines années en raison d'éventuels travaux d'exploration, de développement et de production sur ses propriétés. La Société prévoit toujours des pertes jusqu'au commencement de la production commerciale, le cas échéant, et de l'engrangement de revenus suffisants pour financer ses activités courantes. Le développement de ses propriétés dépendant par ailleurs de l'affectation de ressources considérables pendant de longues périodes, la Société ne sait toujours pas si elle enregistrera des revenus, voire des profits.

Liquidités et financement futurs

Le développement des propriétés de la Société exige de considérables dépenses d'investissement et d'exploitation. Il n'est nullement certain qu'elle trouvera les fonds suffisants au moment opportun. La volatilité des marchés complique, sinon bloque entièrement, les efforts de la Société pour obtenir du financement par emprunt ou par capitaux propres à des conditions acceptables tenant compte de la dilution potentielle, si tant est qu'elle en obtienne tout court. À défaut d'aller chercher du financement supplémentaire en temps opportun, la Société peut se voir contrainte de reporter, de ralentir ou de cesser certaines activités comme le développement, ou même de renoncer à certains droits de propriété.

Dépréciation des actifs non financiers

Les groupes d'actifs font l'objet d'un examen visant à déceler tout indice de dépréciation à chaque date

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

d'établissement de l'état de la situation financière ou chaque fois qu'un événement déclencheur survient. Cette détermination fait considérablement appel au jugement. Les facteurs pouvant mener à un test de dépréciation sont notamment les suivants : des tendances très négatives du secteur ou de la conjoncture économique, y compris les prix de vente du graphite sur les marchés, la fluctuation des taux de change, une hausse du taux d'actualisation, un retard dans le début de la production commerciale, la variation des réserves minérales, les changements de la teneur ou de la récupération du graphite et/ou une baisse de la capitalisation boursière de la Société.

Taux de change

Les produits minéraux se négociant en dollars américains, la Société doit composer avec les risques liés au taux de change entre cette devise et le dollar canadien. Supposant que Mason Graphite dégage effectivement des revenus lors de la production sur ses propriétés, ceux-ci dépendront du taux de change puisqu'ils seront comptabilisés en dollars américains et ses dépenses le seront surtout en dollars canadiens. Une chute du dollar américain diminuerait la valeur de ces éventuels revenus et aurait une incidence sur sa rentabilité financière. La Société est exposée au risque de change en encourageant certaines dépenses et dettes en devises autres que le dollar canadien.

Estimation inexacte des ressources et réserves minérales

L'estimation des ressources et réserves minérales comporte en soi de nombreuses incertitudes, souvent en raison de facteurs hors de la volonté de la Société. La juste estimation des ressources et réserves minérales dépend de la quantité et de la qualité des données pertinentes ainsi que des suppositions et appréciations liées à l'interprétation des données techniques et géologiques. Les quantités de minerai réellement extraites des gisements peuvent ainsi différer des estimations. Toute supposition inexacte de la direction, notamment d'ordre économique comme l'état du marché et les cours des minéraux, peut se répercuter très défavorablement sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Licences et permis, lois et règlements

Les activités d'exploration et de développement de la Société, notamment ses installations de forage, de broyage et de transport par route, train ou autre, dépendent de l'obtention de certains permis et de l'approbation des autorités gouvernementales pertinentes ainsi que de la collaboration des représentants des Premières Nations concernées, et sont soumises à l'ensemble des lois, règlements et normes des organismes fédéraux, des provinces, des États et des municipalités qui régissent la prospection, le développement, la production, l'exportation, l'impôt, les conditions de travail, la santé et sécurité au travail, la sécurité minière, et certains autres facteurs. Les lois et règlements susmentionnés pouvant changer à tout moment et gagner en rigueur, les coûts pour s'y conformer sont susceptibles d'augmenter. Par ailleurs, la Société peut se voir contrainte de compenser d'éventuelles pertes ou dommages connexes. Mason ne peut garantir qu'elle sera en mesure d'obtenir ni de conserver les licences, permis ou approbations nécessaires à l'exploration et au développement sur ses propriétés ou à la construction et à l'exploitation de ses installations.

Prix des minéraux

La rentabilité des activités de la Société dépend du cours des minéraux sur le marché, qui fluctue beaucoup en fonction de nombreux facteurs hors de la volonté de la Société. Ces fluctuations sont largement tributaires des taux d'intérêt, d'inflation et de change ainsi que de l'offre mondiale des minéraux, et ces facteurs sont eux-mêmes à la merci du comportement des investisseurs internationaux, des systèmes monétaires et du contexte politique. Le prix des minéraux ayant déjà beaucoup varié ces dernières années, toute baisse éventuelle rendrait impossible la production commerciale, ce qui nuirait considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

Environnement

La Société doit respecter l'ensemble des lois et règlements des organismes fédéraux, des provinces, des États et des municipalités qui régissent la protection de l'environnement ainsi que la santé et sécurité des employés. L'actuelle évolution des lois environnementales va dans le sens d'un resserrement des normes et de leur application, mais aussi de l'imposition d'amendes et de pénalités plus sévères en cas d'infraction. Le coût pour se conformer à ces lois et règlements gouvernementaux risque de diminuer la rentabilité des activités de la Société, qui, à défaut de s'y conformer, subira de graves conséquences, notamment la suspension ou même la cessation de ses activités.

Titres de propriété

L'acquisition et la conservation de titres de propriété sur des ressources représentent un processus long et complexe pour la Société, dont les intérêts se composent notamment de concessions minières. Les titres et les limites de celles-ci faisant parfois l'objet de litiges, la Société ne peut offrir aucune garantie à quiconque contre d'éventuelles contestations ou révocations. Le cas échéant, supposant la réussite de telles démarches juridiques, la Société risque de voir ses intérêts réduits ou même annulés.

Dépendance envers ses cadres et ses spécialistes

La Société dépend d'une équipe essentielle qui comprend un petit noyau de dirigeants et d'employés aussi compétents qu'aguerris. Son évolution repose toujours, et reposera encore longtemps, sur la volonté de ces gens de faire progresser les projets. Toute démission parmi eux, surtout au profit de la concurrence, nuirait considérablement à la Société à court terme.

Risques non assurés

La Société souscrit des assurances contre les risques d'affaires courants. Au cours de l'exploration et du développement des propriétés minières peuvent survenir certains risques ou, tout particulièrement, des situations inusitées ou inattendues liées à la géologie, notamment des explosions, des bris de roches, des effondrements, des incendies ou des séismes. La protection contre de tels risques est parfois impossible en raison de primes élevées ou d'autres facteurs. Chacune des situations susmentionnées, si elle survient, pourrait compromettre ou même éliminer les éventuels profits de la Société, augmentant ainsi ses coûts tout en réduisant la valeur de ses actions ordinaires.

Concurrence

Mason Graphite compte parmi ses concurrents des minières possédant des ressources intéressantes aux siennes. Ces concurrents risquent d'entraver l'acquisition de propriétés convoitées, le recrutement et la fidélisation du personnel qualifié ou la mobilisation du capital requis pour les activités d'exploitation et de développement de la Société. À défaut de rivaliser convenablement et d'obtenir ces ressources, la Société craint de voir des effets défavorables menacer ses activités et ses résultats d'exploitation.

Dépendance envers les intervenants externes

Mason Graphite se fie, et se fierait encore, à l'expertise de consultants, d'ingénieurs et d'autres personnes aux fins des activités de développement, de construction et d'exploitation. La Société doit par ailleurs affecter d'importantes sommes à la mise en place de mines, aux forages vérifiant la présence de réserves minérales, à la tenue d'études d'impact environnemental et social, à l'élaboration de procédés métallurgiques et, s'il s'agit d'une nouvelle propriété, à la mise en œuvre des installations d'exploration et de traitement. Mason Graphite risque de connaître des effets défavorables en cas de déficience, de négligence ou de retard relativement aux fonctions des effectifs susmentionnés.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

Personnel qualifié

La réussite de la Société repose sur le recrutement et la fidélisation d'un personnel qualifié. L'embauche d'un tel personnel devra d'ailleurs augmenter en vue d'enclencher la production commerciale sur la propriété du Lac Guéret. Rares étant les experts du développement et des opérations de propriétés minières, on se les arrache. À défaut de s'assurer de tels services en temps opportun, la Société risque de connaître de considérables retards ou bouleversements de ses activités.

Fluctuation du cours des actions

La valeur des titres de nombreuses entreprises varie largement sur le marché, surtout lorsqu'elles sont en démarrage. La Société ne peut garantir qu'elle sera épargnée par de telles fluctuations, lesquelles sont indépendantes des résultats d'exploitation, de la valeur des actifs sous-jacents et des prévisions.

Conflit d'intérêts

Puisque certains des administrateurs et dirigeants de la Société assument ou assumeront éventuellement des fonctions semblables auprès d'autres entreprises, ils pourraient se trouver en situation de conflit d'intérêts à l'égard de la négociation et de la conclusion de contrats si Mason Graphite et une autre société avec laquelle ils sont partie liée participent à un projet conjoint.

Litiges

Mason Graphite a conclu des ententes juridiquement contraignantes avec des tiers aux fins de consultation et de partenariat. L'interprétation de Mason Graphite à l'égard des droits et responsabilités y figurant peut différer de celle de quelque autre partie, ce qui peut entraîner un désaccord menant à une éventuelle poursuite qui représenterait des coûts juridiques pour la Société. En raison de la nature spéculative et imprévisible des litiges, le jugement connexe risque de nuire à Mason Graphite de façon considérable.

16. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

L'équipe de direction répond des renseignements figurant au présent Rapport de gestion, notamment les états financiers audités. Dans le cadre de leur préparation, elle doit parfois se fonder sur des estimations en vue de déterminer la valeur attendue de certains actifs ou éléments de passif. L'équipe de direction est d'avis que lesdites estimations ont été établies de bonne foi et sont bien expliquées dans les États financiers.

Contrairement aux dispositions du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (« NI 52-109 »), l'attestation de base pour émetteur émergent ne comprend aucune déclaration relativement à l'établissement et au respect des contrôles et des procédures de communication ni des contrôles internes en matière de rapports financiers. Plus précisément, les responsables de la certification qui remplissent ledit certificat ne déclarent rien relativement à la tenue de ce qui suit :

- Quelques contrôles ou autres procédures visant à prouver de façon raisonnable que les renseignements que la Société doit présenter dans ses dépôts annuels, intermédiaires ou autres soumis en vertu des lois sur les valeurs mobilières sont enregistrés, traités, résumés et présentés selon les délais que prescrivent les lois;
- Quelque processus attestant de façon raisonnable la fiabilité des rapports financiers ni la préparation des États financiers aux fins de diffusion externe conformément aux PCGR de la Société.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion

Pour les exercices clos les 30 juin 2019 et 2018

(en dollars canadiens)

Il incombe aux responsables de la certification de la Société de veiller à la mise en place de processus les informant convenablement afin de soutenir les déclarations figurant au certificat. Les investisseurs doivent savoir que la conception et la mise en place de tels processus par ces responsables, au service d'un émetteur émergent, sont soumises à des limites quant à la rentabilité.

Les contrôles et procédures de communication et les contrôles internes en matière de rapports financiers selon le Règlement 52-109 peuvent entraîner des risques pour la qualité, la fiabilité, la transparence et la promptitude des rapports intermédiaires, annuels et autres en vertu des lois sur les valeurs mobilières.

17. APPROBATION

Le conseil d'administration supervise les activités de la direction à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes par l'entremise d'un comité d'audit. Celui-ci rencontre la direction chaque trimestre et les auditeurs indépendants chaque année afin d'examiner la portée et les résultats de l'audit annuel ainsi que les états financiers annuels et intermédiaires résumés et tout autre rapport financier ou contrôle interne avant l'approbation du conseil d'administration et la distribution aux actionnaires. Le conseil d'administration a approuvé les États financiers et la déclaration figurant au présent Rapport de gestion le 28 octobre 2019.